Image not found or type unknown

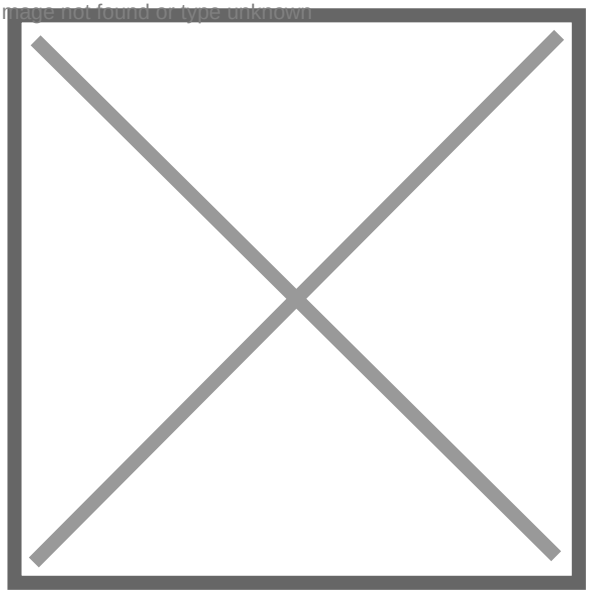

Dites moi mes droits ...ma propriaitaire ou moi ,

Par **ROSSETTO**, le **13/05/2008** à **00:39**

Ma propriaitaire m'a signé mon bail pour le 15 mai .Nous sommes rentrés dans cet appartement avec leur accord ,5 jours avant.(en presence de son beau frere,)Les travaux ne sont pas terminés ,lors de sa visite voulant faire l'etat des lieux ,j'ai refusé cause travaux non finis.Il a été promis que ceux çi seraient terminés dans la semaine ,ce qui n'est pas le cas .Je refuse toujours cet état des lieux ,j'attends que tous soit correctement fini,comme promis.En colére ,ce jour ma propriaitaire ,veut son chéque de caution (a-t-elle le droit de l'encaisser ?) et son mois de loyer en entier .Alors qu'il n'y a pas possibilité de prendre une douche (par exemple) plomberie pas finie !! ect.....qui est dans ""son tort ""ou pas ? MERCI ,j'attends une réponse urgente ,cause de menaces de cette dame .

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés